

La Direction Opérationnelle de la Wilaya de **BORDJ BOU ARRERIDJ**, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour travaux de réaménagement au niveau des différentes structures d'Algérie télécom BORDJ BOU ARRERIDJ en dix (10) lots séparés comme suit :

Lots N°	Désignation	Lots N°	Désignation
01	REAMENAGEMENT ACTEL 20 AOUT B.B.A	06	REAMENAGEMENT P.P MEDJANA
02	REAMENAGEMENT ACTEL BORDJ GHEDIR	07	REAMENAGEMENT ACTEL 08 MARS B.B.A
03	REAMENAGEMENT P.P MANSOURAH	08	REAMENAGEMENT P.P AIN TAGHROUT
04	REAMENAGEMENT P.P ZEMMOURAH	09	CONSTRUCTION MUR DE CLOTURE CT 1er NOV. B.B.A
05	REAMENAGEMENT CMP BORDJ GHEDIR	10	REAMENAGEMENT P.P BIR KASED ALI

Remarque : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie deux (02) et plus dont l'activité principale est bâtiment, les intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la :

Direction Opérationnelle B.B.Argeridj
Cité 20 aout 1955 Bordj Bou Argeridj
« Service Achat »

Contre le paiement de la somme de cinq mille dinars (5000.00DA) non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie, au compte de la BNA Agence 705 de BBA Compte N° :03000 000 68/95.

Les offres doivent être composées :

I)- d'une offre technique séparée insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Technique » et doit comprendre

- 1- La déclaration à souscrire datée, visée et signée (selon le modèle ci-joint).
- 2- La déclaration de probité datée, visée et signée.
- 3- Copie de l'extrait du registre de commerce.
- 4- Copie de la carte d'immatriculation fiscale.
- 5- Copie de l'extrait de rôle apuré ou échéancier.
- 6- Copie des statuts ;
- 7- Copie de certificat de qualification et de classification.
- 8- Affiliation à la sécurité sociale et mise à jour (CNAS, CASNOS et CACOBATH).
- 9- Casier judiciaire moins de 03 Mois du fondé de pouvoir (en cours de validité).
- 10- Copies Liste des moyens humains et matériels (annexe).
- 11- Références professionnelles du Soumissionnaire justifiées par des attestations de bonne exécution
- 12- La copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par les services du Centre National du Registre de Commerce (CNRC) ;
- 13- Copie des bilans comptables des trois dernières années certifiée par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes.
- 14- Attestation de visite des lieux selon le modèle en annexe.
- 15- Planning de réalisation des travaux.
- 16- Le présent cahier des charges, dûment paraphé par le soumissionnaire sur chaque page, cacheté et signé dans sa dernière page, portant la mention « lu et accepté »

II)- d'une offre financière séparée insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Financière » et doit comprendre ce qui suit :

- ✓ La lettre de soumission datée, visée et signée.
- ✓ Le bordereau des prix unitaires en hors taxes daté, visé et signé.
- ✓ Le devis quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises daté, visé et signé.

Les deux offres technique et financière, insérées dans une seule enveloppe fermée à faire parvenir à l'adresse sus-indiquée, sont mises sous enveloppe principale anonyme portant la mention suivante :

ALGÉRIE TELECOM
DIRECTRICE OPÉRATIONNELLE DE BORDJ BOU ARRERIDJ
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° DO/BBA/SDFS/DPM/072/2018
RÉAMÉNAGEMENT NOUVELLE CHARTE (ACTELS-POINTS DE PRÉSENCES) +CMP + CONSTRUCTION MUR DE
CLÔTURE
«SOUMISSION A NE PAS OUVRIR»

-La date limite de dépôt des offres est fixée à **15 jours** à compter de la première date de parution de cet avis dans la presse nationale.

-La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres, de **08h00 à 14h00**.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures

-Les offres qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

-Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingts jours (**180 jours**) à compter de la date limite de dépôt des plis.

BBA Le :

La Directrice opérationnelle

